

EXP'HOTEL

DU 23/11/2025 AU 25/11/2025 AU PARC DES EXPOSITIONS



2. GUIDE TECHNIQUE

1. Branchements électriques
2. Prestations électriques complémentaires
3. Branchement d'eau et prestations complémentaires
4. Connexions internet
5. Nettoyage de stand
6. Points d'accroche
7. Câbles d'alimentation électrique aérienne
8. Levages et accrochages d'un élément
9. Autres prestations techniques
10. Grutage
11. Manutention, stockage
12. Fournisseurs référencés

Annexes :

- . Bon de commande n° 1
- . Formulaire n° 2
- . Formulaire n° 3

▪ Descriptifs

Dans les halls, jusqu'à 18 kW triphasé, le branchement est réalisé au moyen d'un coffret électronique muni d'organes de protection contre les surintensités et d'un disjoncteur général (différentiel 30 mA). **Par défaut, ce branchement sera opérationnel une heure avant l'ouverture au public et jusqu'à une heure après la fermeture au public. Vous pourrez choisir l'option d'un branchement qui fonctionne 24 h/24.**

- Pour les branchements de 2 à 3 kW, l'exposant disposera à minima de 2 PC monophasées pour raccorder son installation
- Pour les branchements de 4 à 6 kW, l'exposant disposera à minima de 3 PC monophasées pour raccorder son installation
- Pour les branchements de 8 à 18 kW, l'exposant disposera d'un coffret électronique équipé de 3 PC monophasées et d'une P17 femelle triphasée. Pour obtenir du triphasé, l'exposant devra donc être équipé d'une P17 mâle ou la commander par le formulaire joint.

Lorsque l'exposant prend possession de son stand, le coffret électronique est sous tension. Le raccordement s'effectue indifféremment sur l'une ou les trois prises disponibles dans la limite des intensités maximum admissibles pour chacune d'elle, à savoir :

- 16 A sur chacune des prises classiques,
- 32 A sur la prise P17.

Dans les halls, au-delà de 18 kW triphasé et à l'extérieur dans tous les cas, le branchement est réalisé au moyen d'un coffret électrique muni d'organes de protection contre les surintensités et d'un disjoncteur général (différentiel). **Ce branchement fonctionne systématiquement 24 h/24.** Le raccordement s'effectue sur une boîte à bornes en partie basse du coffret.

Seuls les branchements jusqu'à 35 kW seront également équipés d'une prise de courant (5 A) séparée destinée à l'alimentation d'ordinateurs ou de réfrigérateurs devant rester sous tension durant la nuit.

Caractéristiques du courant fourni sur le Parc des Expositions de Bordeaux :

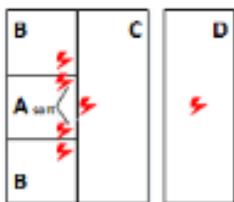
- Branchements monophasés : 220 V entre phases et neutre
- Branchements triphasés : 380 V entre phases, 220 V entre phases et neutres,
- Dans tous les cas, conducteur de protection (terre).

CE QUE JE DOIS RETENIR :

- Mon branchement électrique sera mis en service dès le premier jour de montage
- A partir de cette date, ce branchement est sous mon entière responsabilité. Les frais de remise en état ou de remplacement de ce matériel seront à ma charge
- Jusqu'à 18 kW, je peux choisir entre un branchement Jour ou un branchement 24 h/24

▪ Règles d'implantations

Implantation par défaut : pour toute commande de branchement électrique, nous prévoyons une implantation par défaut :



Stand de configuration « A » (stand avec 1 façade) -> dans un des deux angles fermés

Stand de configuration « B » (stand avec un angle ouvert) -> dans l'angle fermé.

Stand de configuration « C » (stand avec deux angles ouverts) -> au milieu contre la cloison de fond.

Stand de configuration « D » (stand en îlot) -> au milieu du stand

Sans demande spécifique de votre part et pour toute commande reçue après la date indiquée sur le bon de commande, votre branchement sera positionné par défaut sur votre stand conformément au schéma ci-dessus.

Implantation spécifique : Le branchement électrique sera installé sur le stand, **avec une tolérance de plus ou moins 50 cm**, conformément aux indications communiquées sur le schéma technique de stand qui aura été transmis à BEAM avant la date limite indiquée.

CE QUE JE DOIS RETENIR :

- Je dois préciser la position souhaitée de mon branchement électrique sur le schéma technique de stand que j'aurais transmis avant le 03 novembre 2025, après cette date, l'implantation par défaut sera effectuée
- Quelle que soit la position de mon branchement électrique, une tolérance de plus ou moins 50 cm est acceptée
- Après le 03 novembre 2025, toute modification d'implantation me sera facturée 255,00 € HT

▪ Sécurité

Comme l'impose le Règlement de Sécurité, le branchement électrique doit être accessible en permanence mais hors de portée du public. Il peut être placé sous un comptoir ou dans un bureau non fermé à clé. Si ce branchement était placé dans un local fermé à clé, l'exposant n'aurait pas de recours contre l'organisateur ou le technicien qui entrerait, par nécessité, dans ce local pour accéder au branchement.

Les installations électriques du stand sont réalisées et exploitées sous la responsabilité de l'exposant (article T 32) à qui il appartient donc de veiller à ce que les normes et règlements soient respectés. La protection des personnes doit être assurée par des disjoncteurs différentiels 30 mA. Tous les appareils non "Classe 2" doivent être raccordés au conducteur de terre.

L'utilisation de dominos volants est interdite. Seules les fiches multiples avec conducteurs de terre sont autorisées et il doit en être fait usage avec modération.

Durant la manifestation, BEAM sera amené à réaliser des contrôles des installations par thermographie. Toute anomalie sera directement signalée à l'exposant qui devra résoudre sans délai le problème.

La Commission de Sécurité et BEAM se réserve le droit de demander à l'exposant le procès-verbal de conformité des installations électriques délivré par un organisme agréé. En cas de non-fourniture du procès-verbal de conformité, ou pour les installations qui s'avèreraient dangereuses, il sera procédé à une mise hors tension jusqu'à leur rétablissement en conformité, sans recours de la part de l'exposant. D'une façon générale, l'exposant reste responsable à part entière de tout accident matériel ou corporel pouvant survenir sur son stand ou résulter du non-respect de la réglementation.

2. PRESTATIONS ELECTRIQUES COMPLEMENTAIRES BON DE COMMANDE N° 1

Afin de parfaire la mise en valeur de votre stand, vous pouvez commander des prestations électriques complémentaires : rails de spots à LED, projecteurs, blocs 3 PC... Chaque prestation électrique complémentaire commandée devra être positionnée sur votre schéma technique de stand pour pouvoir être installée.

3. BRANCHEMENT D'EAU ET PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES ... BON DE COMMANDE N° 1

▪ Descriptifs

Branchement d'eau : Le branchement d'eau n'est possible que si une trappe technique permettant cette alimentation est présente sur l'emprise du stand. Il est obligatoire de prévoir du plancher afin de recouvrir les tuyaux d'eau. BEAM propose à la vente la prestation de plancher bois (cf. bon de commande n° 1).

- L'arrivée d'eau est réalisée au moyen d'un tube souple muni à son extrémité d'un robinet d'arrêt 15/21 mm.
- L'évacuation est assurée par l'intermédiaire d'un tube souple de diamètre 40 mm.

Location d'évier : Si la commande en a été faite, un évier simple bac sera raccordé à ce branchement. Dimension de l'évier : hauteur **80 cm**, profondeur **43,5 cm**, largeur **78 cm**.

Raccordement : Il est possible de commander une prestation de raccordement à l'arrivée d'eau commandée pour un ou plusieurs de vos équipements.

▪ Implantation

Chaque branchement d'eau, évier et raccordement commandé devra impérativement figurer sur votre schéma technique de stand. Sans réception du schéma technique avant la date limite indiquée, BEAM ne pourra pas installer ces prestations sur le stand.

CE QUE JE DOIS RETENIR :

- Je peux commander un branchement d'eau uniquement si j'ai une trappe technique sur mon stand
- Je note qu'il est obligatoire de prévoir du plancher pour recouvrir les tuyaux d'eau
- Je dois préciser la position souhaitée de chaque branchement d'eau, évier et raccordement commandé sur le schéma technique de stand que j'aurais transmis avant le 03 novembre 2025
- Quelle que soit la position de mon branchement d'eau, une tolérance de plus ou moins 50 cm est acceptée
- Pour toutes commandes ou modifications d'implantations reçues après la date limite indiquée, une validation sera nécessaire
- Après le 03 novembre 2025, toute modification d'implantation sera facturée 255,00 € HT

▪ Par WIFI :

Les codes WIFI CEB_PRO et CEB_PRO+

Il s'agit de codes à usage unique, valables pour la durée de la manifestation.

Ces codes font l'objet d'une connexion à un portail web, la mise en réseau d'équipements n'est pas possible (ex : imprimantes WIFI).

- CEB_PRO = 5Mbps : A privilégier pour des besoins de navigations classique, mails
- CEB_PRO+ = 10Mbps : A privilégier pour des besoins de vidéos conférences, vidéos ou partage de fichiers

Mise à jour et état de votre équipement

L'ensemble des équipements utilisés doivent être à jour de leur versions (systèmes et softwares).

Des équipements trop vieux ne seront pas supportés par l'ensemble de notre infrastructure et BEAM ne peut être tenu responsable en cas de dysfonctionnement.

Norme WIFI

L'équipement doit être compatible WIFI norme « an » ou « ac » fréquences 5Ghz.

La fréquence 2.4Ghz n'est pas compatible avec notre infrastructure.

L'équipement doit être capable de se connecter sur un réseau avec une clé de cryptage en WPA2.

Sécurité, Pare-feu, Proxy

L'équipement doit être obligatoirement paramétré en DHCP automatique (IP automatique).

Pensez à vérifier que vos équipements soient libres de toute restrictions liées aux trafics réseaux.

Les proxys doivent être désactivés. Les pare-feux peuvent poser des problèmes selon l'équipement.

VPN

Les accès VPN ne sont pas la responsabilité de BEAM, veuillez-vous rapprocher des équipes informatiques gérant votre équipement afin de vérifier la compatibilité sur nos sites.

CE QUE JE DOIS RETENIR :

- Il est strictement interdit de diffuser du WIFI personnel sur le Parc
- La couverture WIFI ne concerne que les halls. Les terre-pleins extérieurs ne sont pas couverts
- Mes codes WIFI commandés me seront remis à l'Accueil Exposants
- J'utilise de préférence des équipements WIFI en 5 ghz

▪ Par connexion filaire :

Par défaut, les lignes réseaux RJ45, ont un débit de 5 Mbps (4 équipements maximum par arrivée filaire). Pas de restriction sur le trafic.

Le filaire est la connexion réseau la plus stable, elle reste la connexion à privilégier lorsque le besoin internet est FORT.

Cette connexion permet tout type d'usage d'internet (surf, VPN, e-mails). Elle est disponible sur le stand par l'intermédiaire d'une prise RJ45 mâle.

L'usage d'un accès au réseau internet se fait sous la responsabilité pleine et entière de l'utilisateur et en respect des règlements et lois en vigueur.

Suite à la problématique liée à certains exposants perturbant la couverture WIFI de BEAM par émissions parasites liées à la mise en place d'antennes Wifi non autorisées, l'exposant devra permettre à l'organisateur de vérifier, en toutes circonstances, l'absence d'antennes privées sur son ou ses stand(s). En cas de refus, l'alimentation électrique du ou des stand(s) sera suspendue.

CE QUE JE DOIS RETENIR :

- La connexion filaire est disponible dans les halls
- La connexion sur les terre-pleins extérieurs soumise à étude (demande faite au plus tard à J-30)
- Il est strictement interdit d'installer une antenne WIFI
- Je dois préciser la position souhaitée de ma connexion filaire sur le schéma technique de stand que j'aurais transmis avant le 03 novembre 2025

5. NETTOYAGE DE STAND BON DE COMMANDE N° 1

Pour permettre la réalisation de ces prestations, l'exposant devra chaque soir, laisser accessible son stand et une prise de courant, nécessaire au branchement des aspirateurs.

La remise en état du stand : dans la nuit précédant l'ouverture : désencombrement du stand, enlèvement des plastiques de protection, balayage des sols ou aspiration des moquettes, essuyage du mobilier, dépoussiérage des objets accessibles.

L'entretien du stand : chaque soir, sauf le dernier jour : enlèvement des déchets (plateaux-repas, bouteilles, cartons...), vidage des corbeilles, balayage des sols ou aspiration des moquettes, essuyage du mobilier, dépoussiérage des objets accessibles. Dans le cas des stands à étage, la commande prendra en compte l'ensemble de la surface totale (rez-de-chaussée + étages)

6. POINTS D'ACCROCHE BON DE COMMANDE N° 1

▪ Descriptifs et conditions

La création d'un point d'accroche est effectuée exclusivement par les services de BEAM.

Un point d'accroche est constitué d'un câble muni de deux boucles serties, à chaque extrémité, destiné à suspendre des éléments (éclairage, décoration...) au-dessus de votre stand.

Par défaut, la hauteur du point d'accroche est fixée à 5,00 mètres du sol. Vous avez la possibilité de définir votre propre hauteur entre 3,00 et 5,00 mètres du sol (à préciser sur votre schéma technique).

Chaque point d'accroche supporte une charge maximale de 80 kg. Au-delà de cette charge, une étude spécifique devra être effectuée par BEAM.

La mise en place des points d'accroche ne comprend pas l'accrochage de vos éléments à suspendre, ni leur mise en sécurité.

La mise en sécurité de l'élément suspendu non installé par BEAM est à la charge de l'exposant.

Conformément au règlement d'architecture, l'élément suspendu devra être positionné entre 3 et 5 m du sol et respecter un retrait d'1 m par rapport à la périphérie du stand.

Si votre équipement suspendu nécessite une alimentation électrique, commandez un câble d'alimentation électrique aérienne (voir « Chapitre 7 »). Lors de la commande d'un branchement électrique, pensez à ajouter la puissance électrique de l'élément suspendu à celle de vos équipements au sol.



CE QUE JE DOIS RETENIR :

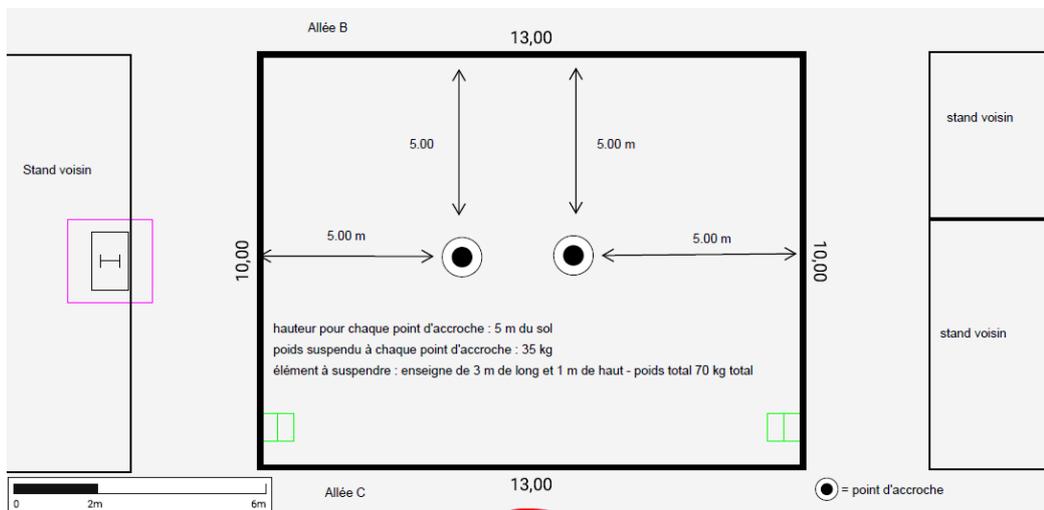
- Je peux choisir la hauteur du point d'accroche entre 3,00 m et 5,00 m du sol
- Je ne peux pas régler la hauteur du point d'accroche moi-même
- Je dois impérativement positionner sur le schéma technique de mon stand chaque point d'accroche commandé dans l'emprise de mon stand, et le transmettre avant la date limite indiquée en précisant :
 - . les côtes de mon stand et son orientation (allées, stands voisins...)
 - . la position de chaque point d'accroche par rapport aux bords de mon stand
 - . La hauteur de chaque point d'accroche
 - . Le poids suspendu sur chaque point d'accroche (80 kg par point maximum)
 - . Le poids total de l'élément à suspendre
 - . Les dimensions et la forme de l'élément à suspendre

Date limite de commande : 03 novembre 2025

Exemple de schéma technique avec des points d'accroches :

STAND BEAM
130 M2

N° 1C0704



7. CABLES D'ALIMENTATION ELECTRIQUE AERIENNE BON DE COMMANDE N° 1

▪ Principe

Cette prestation doit obligatoirement être précédée d'une commande de point d'accroche et de branchement électrique.

Le câble d'alimentation électrique aérienne est livré par défaut **NU ET NON RACCORDÉ** en hauteur et au sol.

1er cas : Vous avez commandé la prestation « Câble d'alimentation électrique aérienne »

=> Vous devez effectuer vous-même votre raccordement électrique aérien.

Si besoin, des prises mâles et femelles sont disponibles à la vente à l'Accueil Exposants.

2ème cas : Vous avez commandé la prestation « Câble d'alimentation électrique aérienne » et au moins l'une des prestations suivantes : « Levage standard » ou « Levage avec palan »

=> Nos services s'occuperont du raccordement électrique en hauteur.

Nota : La puissance électrique des éléments suspendus vient s'ajouter à celle de vos autres équipements. Pensez à la prendre en compte dans le calcul de la puissance totale nécessaire de votre branchement électrique de stand.

▪ Informations techniques

Pour un câble d'alimentation électrique aérienne de 1 à 3 kW :



→ **ALIMENTATION 3G2.5 ***

Nombre de conducteurs : 3G
Section : 2.5mm²
Tension : 450/750V
Plage de température : -40 / +60°C
Diamètre extérieur : 14.5 mm

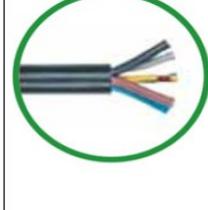
Pour un câble d'alimentation électrique aérienne de 4 à 9 kW :



→ **ALIMENTATION 5G2.5 ***

Nombre de conducteurs : 5G
Section : 2.5mm²
Tension : 450/750V
Plage de température : -40 / +60°C
Diamètre extérieur : 17 mm

Pour un câble d'alimentation électrique aérienne de 10 à 18 kW



→ **ALIMENTATION 5G6**

Nombre de conducteurs : 5G
Section : 6mm²
Tension : 450/750V
Plage de température : -40 / +60°C
Diamètre extérieur : 20 mm

* Photos non contractuelles. Les câbles sont fournis nus.

8. LEVAGES ET ACCROCHAGES D'UN ELEMENT BON DE COMMANDE N° 1

▪ Descriptifs et conditions

Cette prestation doit obligatoirement être précédée d'une commande d'au moins un point d'accroche.

Deux possibilités :

- **Levage standard** pour un élément ayant les caractéristiques suivantes :

Poids : Inférieur à 30 kg

Dimensions : Maximum 4 m linéaire ou 1 m d'envergure

- **Levage avec palan** pour tout élément ne respectant pas les caractéristiques d'un levage standard

Palan manuel

- Prévoir un palan par point d'accroche
- Un maximum de 8 palans manuels par élément à lever
- Poids d'un palan : 13 kg à intégrer dans le calcul du poids total de l'élément à lever

Palan électrique

- Prévoir un palan par point d'accroche
- Puissance électrique d'un palan : 250 W à intégrer dans le calcul de la puissance de votre branchement électrique
- Poids d'un palan : 16 kg à intégrer dans le calcul du poids total de l'élément à lever

▪ Réalisation de la prestation

L'élément à lever devra être livré sur votre stand assemblé et prêt à être suspendu, le premier jour du montage. Il est nécessaire de prévenir l'Accueil Exposants une fois que votre élément est prêt, de façon à planifier les équipes de pose. BEAM assurera la mise en sécurité de l'élément suspendu.

A l'issue de la manifestation, le décrochage de votre élément se fera dès le début du démontage. L'élément décroché sera déposé sur votre stand. Les objets non récupérés à l'issue de la période de démontage seront considérés comme abandonnés et évacués pour destruction.

▪ Réglementation des structures suspendues et autoportées

L'arrêté du 25 juillet 2022 nous impose des règles de contrôle des structures suspendues et autoportées.

En tant qu'organisateur, BEAM est dans l'obligation de collecter les informations relatives à la sécurité de ces installations et d'en confier le contrôle à un organisme agréé. Vous devez impérativement renseigner et nous retourner le formulaire n° 2.

CE QUE JE DOIS RETENIR :

- Je dois impérativement avoir commandé un ou plusieurs points d'accroche pour suspendre mon élément
- Je dois livrer sur mon stand, le premier jour de montage, l'élément à suspendre, assemblé et prêt à être levé
- Je renseigne impérativement le Formulaire n° 2
- Date limite de commande : 03 novembre 2025

9. PONTS LUMIERE BON DE COMMANDE N° 1

BEAM propose plusieurs types de kits ponts lumière et également des devis sur mesure pour des demandes spécifiques.

10. AUTRES PRESTATIONS TECHNIQUES..... BON DE COMMANDE N° 1

Afin de parfaire la mise en valeur de votre stand, vous pouvez commander des prestations techniques complémentaires : plancher, cloison, réserve, moquette, coton gratté, raidisseur, signalétique.... Chaque prestation technique complémentaire commandée devra être positionnée sur votre schéma technique de stand pour pouvoir être installée.

11. GRUTAGE FORMULAIRE N° 3

Toute opération de grutage pour le montage ou le démontage de votre stand doit faire l'objet d'une déclaration préalable obligatoire, en complétant le Formulaire N° 3. L'autorisation d'un agent d'exploitation est nécessaire pour démarrer les opérations de grutage.

12. MANUTENTION, STOCKAGE

BEAM ne réalisera aucune opération de manutention pour les exposants. Aucun stockage ne sera possible sur le Parc des Expositions. Des fournisseurs référencés se tiennent à votre disposition pour procéder à toutes les opérations de manutention (déchargement, mise en place sur stand, repli rechargement, consignes ou livraison de marchandises).

13. FOURNISSEURS REFERENCES

Veillez retrouver tous nos fournisseurs référencés sur notre site internet /www.exphotel.fr/espace-exposant/fournisseurs-agrees

A retourner à exphotel@beam.fr avant le 03/11/25

Bon de Commande 1

PRESTATIONS TECHNIQUES

Stands LIBERTE

Raison sociale exposant :		
Raison sociale pour la facturation :		
Adresse de facturation :		
Code postal	Ville :	Pays:
Téléphone:		
E-mail:		
Commande suivie par :		

CE QUE JE DOIS RETENIR !

- La commande sera automatiquement **facturée à l'adresse mentionnée** sur ce bon de commande.
- **Seules les commandes accompagnées d'un règlement seront prises en compte.**
- Il est indispensable de nous retourner le schéma technique de votre stand **avant le 03/11/2025**
- Pour toute demande complémentaire hors bon de commande, **n'hésitez pas à solliciter nos services.**
- **Nous vous informons que les commandes de prestations techniques passées après le 03/11/2025 feront l'objet d'une majoration de 15% sur le tarif HT.**

A retourner à exphotel@beam.fr avant le 03/11/25

REFERENCE	DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE HT	PRIX TOTAL HT
1.0 BRANCHEMENTS ELECTRIQUES - JOUR				
En manifestation, branchements opérationnels 1 heure avant l'ouverture au public et 1 heure après la fermeture au public				
40103	Branchement monophasé de 002 kW - Jour		465.00 €	
40203	Branchement monophasé de 003 kW - Jour		516.00 €	
40303	Branchement monophasé de 004 kW - Jour		570.00 €	
40403	Branchement monophasé de 005 kW - Jour		617.00 €	
40503	Branchement monophasé de 006 kW - Jour		677.00 €	
42103	Branchement monophasé ou triphasé de 008 kW - Jour		740.00 €	
42203	Branchement monophasé ou triphasé de 012 kW - Jour		827.00 €	
42303	Branchement monophasé ou triphasé de 015 kW - Jour		907.00 €	
42403	Branchement monophasé ou triphasé de 018 kW - Jour		984.00 €	
1.1 BRANCHEMENTS ELECTRIQUES - 24H/24H				
En manifestation, branchements opérationnels 24h/24h				
Pour toute commande de branchement supérieur à 25 kW, une validation technique est OBLIGATOIRE				
40133	Branchement monophasé de 002 kW - 24h/24h		510.00 €	
40233	Branchement monophasé de 003 kW - 24h/24h		568.00 €	
40333	Branchement monophasé de 004 kW - 24h/24h		627.00 €	
40433	Branchement monophasé de 005 kW - 24h/24h		679.00 €	
40533	Branchement monophasé de 006 kW - 24h/24h		744.00 €	
42133	Branchement monophasé ou triphasé de 008 kW - 24h/24h		813.00 €	
42233	Branchement monophasé ou triphasé de 012 kW - 24h/24h		909.00 €	
42333	Branchement monophasé ou triphasé de 015 kW - 24h/24h		998.00 €	
42433	Branchement monophasé ou triphasé de 018 kW - 24h/24h		1 082.00 €	
42503	Branchement triphasé de 40 A (25 kW) - 24h/24h		1 255.00 €	
42603	Branchement triphasé de 60 A (35 kW) - 24h/24h		1 465.00 €	
42703	Branchement triphasé de 80 A (50 kW) - 24h/24h		1 788.00 €	
42803	Branchement triphasé de 100 A (65 kW) - 24h/24h		1 956.00 €	
	Branchement électrique 24h/24 Exterieur		Sur Devis	
42002	Déplacement d'un branchement électrique, pour toute modification à partir du 03/11/25		255.00 €	
2. PRESTATIONS ELECTRIQUES COMPLEMENTAIRES				
RA004	Rail de 3 spots LED - sur cloison ou raidisseur		95.00 €	
46002	Prise de courant simple 16A raccordée au branchement		56.00 €	
46102	Bloc de 3 prises 16A raccordé		92.00 €	
46502	Bloc de 3 prises 16A non-raccordé		18.00 €	
45502	Armoire protégée de 4x63A et 12 PC 2P + T 16 A 6 protections par différentiel 30 mA, y compris raccordement par 10 ml de câble Utilisable en complément d'un branchement de 25 à 35 kW		506.00 €	
45302	Boitier équipé de 3 PC 16 A (2P + T) - Raccordement par P17		155.00 €	
45402	Boitier équipé de 6 PC 16 A (2P + T) - Raccordement par P17		295.00 €	
45002	Raccordement appareil électrique puissance < à 18 kW sur boîte connexions ou P17		86.00 €	
45102	Raccordement appareil électrique puissance > à 20 kW sur boîte connexions ou P17		181.00 €	
3. BRANCHEMENTS D'EAU				
48001	Branchement d'eau avec évacuation (intérieur / berges) Commande de plancher technique recommandée		315.00 €	
48101	Evier simple bac - location, pose et raccordement		281.00 €	
48201	Raccordement d'un évier ou d'une machine fourni par l'exposant		102.00 €	
48801	Cumulus 200L - location, pose et raccordement		480.00 €	
48301	Déplacement d'un branchement d'eau, pour toute modification à partir du 03/11/25		255.00 €	
			SOUS-TOTAL A	

A retourner à exphotel@beam.fr avant le 03/11/25

REFERENCE	DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE HT	PRIX TOTAL HT
4. CONNEXION INTERNET				
INFO1	Code wifi individuel pour la durée de la manifestation avec un débit de 5Mb/s		50.00 €	
INFO2	Code wifi individuel pour la durée de la manifestation avec un débit de 10Mb/s		90.00 €	
49102	Connexion informatique RJ45 - Ligne filaire 5Mb/s		400.00 €	
BWIFI	Pack wifi dédié		500.00 €	
5. NETTOYAGE DE STAND				
8010	Remise en état la veille de l'ouverture de la manifestation (m²) Compris dans les stands Business & Confort		2.40 €	
8011	Entretien quotidien durant la manifestation (m²) Compris dans les stands Business & Confort		2.90 €	
6. POINTS D'ACCROCHE				
2105	Point d'accroche - inférieur à 80kg Préciser la hauteur à la commande (3 à 5m du sol) - Hauteur par défaut : 5m		123.00 €	
2114	Modification hauteur point d'accroche, pour toute modification à partir du 03/11/25		70.00 €	
7. CABLES D'ALIMENTATION ELECTRIQUE AERIENNE				
2107	Câble d'alimentation électrique aérienne - 1 à 3kW - En monophasé Cette prestation doit obligatoirement être précédée d'une commande de points d'accroche et d'un branchement électrique		105.00 €	
2108	Câble d'alimentation électrique aérienne - 4 à 9kW - En triphasé Cette prestation doit obligatoirement être précédée d'une commande de points d'accroche et d'un branchement électrique		128.00 €	
2109	Câble d'alimentation électrique aérienne - 10 à 18kW - En triphasé Cette prestation doit obligatoirement être précédée d'une commande de points d'accroche et d'un branchement électrique		165.00 €	
8. LEVAGE D'UN ELEMENT				
2101	Levage standard - inférieur à 30kg Maximum 4m linéaire ou 1 m d'envergure		140.00 €	
2115	Levage avec palan manuel - 1 palan par point d'accroche commandé Cette prestation doit obligatoirement être précédée d'une commande de points d'accroche Maximum 8 palans manuels par élément suspendu		135.00 €	
2116	Levage avec palan électrique de 250 W - 1 palan par point d'accroche commandé Cette prestation doit obligatoirement être précédée d'une commande de points d'accroche et d'un branchement électrique		175.00 €	
9. PONTS LUMIERES				
KIT3B	Kit Pont Lumière 3ml - éclairage blanc Comprend 3 points d'accroche inférieur à 80kg + 3 ml de structure X30D + 3 projecteurs éclairage blanc HPIT LED 200W + 1 câble d'alimentation électrique de 3 kW		701.00 €	
KIT6B	Kit Pont Lumière 6ml - éclairage blanc Comprend 3 points d'accroche inférieur à 80kg + 6 ml de structure X30D + 5 projecteurs éclairage blanc HPIT LED 200W + 1 câble d'alimentation électrique de 6 kW		1 005.00 €	
GRILL4B	Kit Pont Lumière carré 4x4m - éclairage blanc Comprend 4 points d'accroche inférieur à 80kg + 16 ml de structure X30D (y compris les 4 angles) + 6 projecteurs éclairage blanc HPIT LED 200W + 1 câble d'alimentation électrique 6 kW		1 751.00 €	
GRILL5B	Kit Pont Lumière carré 5x5m - éclairage blanc Comprend 4 points d'accroche inférieur à 80kg + 20 ml de structure X30D (y compris les 4 angles) + 6 projecteurs éclairage blanc HPIT LED 200W + 1 câble d'alimentation électrique 6 KW		2 009.00 €	
2113B	Projecteur éclairage blanc - HPIT LED 200W		78.00 €	
2113J	Projecteur éclairage jaune - HPIT LED 150W		78.00 €	
2122	Structure scénique sur-mesure Contactez nos services		Sur devis	
			SOUS-TOTAL B	

A retourner à exphotel@beam.fr avant le 03/11/25

REFERENCE	DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE HT	PRIX TOTAL HT
10. AUTRES PRESTATIONS TECHNIQUES				
2350	Plancher technique - fourniture et pose (m²)		17.00 €	
2300	Rampe pour personnes à mobilité réduite - fourniture et pose (unité) Prestation obligatoire pour toute surface de plancher supérieure à 50 m²		75.00 €	
910	Moquette couleur Black - noir - fourniture et pose (m²)		10.80 €	
985	Moquette couleur Light Grey - gris clair chiné - fourniture et pose (m²)		10.80 €	
916	Moquette couleur Nut - beige clair - fourniture et pose (m²)		10.80 €	
906	Moquette couleur Sahara - beige - fourniture et pose (m²)		10.80 €	
824	Moquette couleur Royal Blue - bleu - fourniture et pose (m²)		10.80 €	
9662	Moquette couleur Tomato - vert clair - fourniture et pose (m²)		10.80 €	
2310	Cloison bois - hauteur 2,50m (ml) Commande d'habillage en coton gratté recommandée		47.00 €	
2330	Réserve de 1m² en cloisons bois avec porte (unité) Commande d'habillage en coton gratté recommandée		164.00 €	
2701	Extension de réserve en cloisons bois (m²) Commande d'habillage en coton gratté recommandée		47.00 €	
2110	Cloison mélaminée blanche - hauteur 2,50m (ml)		47.00 €	
2130	Réserve de 1m² en cloisons mélaminées blanche (unité)		164.00 €	
2180	Extension de réserve en cloisons mélaminées blanches (m²)		47.00 €	
2150	Raidisseur - fourniture et pose (ml)		20.50 €	
11347	Coton gratté Noir - habillage cloison bois - fourniture et pose (m²)		11.00 €	
11351	Coton gratté Rouge - habillage cloison bois - fourniture et pose (m²)		11.00 €	
11505	Coton gratté Beige - habillage cloison bois - fourniture et pose (m²)		11.00 €	
ADH01	Adhésif sur comptoir		80.00 €	
SIG12	Toile imprimée habillage cloisons bois - hauteur 2,5m (ml)		300.00 €	

		SOUS-TOTAL C	
		TOTAL HT (SOUS-TOTAL A + B + C)	
		TVA 20 %	
		TOTAL TTC	

Toute commande doit **impérativement** être accompagnée d'un règlement pour être prise en compte.

Par virement bancaire

Coordonnées du compte BEAM :
Banque BPSO - Code banque 10907 - Code guichet 00001 - Compte 05721953384 - Clé RIB 93
IBAN FR76 1090 7000 0105 7219 5338 493 - BIC (Bank Identifier Code) CCBPFRPPBDX

Par chèque, à l'ordre de Bordeaux Events And More

A envoyer à : BEAM - Rue Jean Samazeuilh - CS 20088 - 33070 Bordeaux Cedex

Fait à :

Le :

Nom, Prénom et Signature :

Cachet de l'entreprise :

ENSEMBLE DEMONTABLE PROVISOIRE

(Attention : Nouvelle réglementation des structures suspendues ou autoportée)

Définition

Structure provisoire constituée d'une ossature conçue pour pouvoir être montée et démontée de façon répétitive en vue d'utilisations temporaire destinée à supporter des personnes et/ou à recevoir des équipements scéniques ou de décor

Ce formulaire est à compléter impérativement pour tout ensemble démontable, **suspendu ou autoporté**. Ces informations sont transmises à l'organisme en charge du contrôle.

l'élaboration du devis et la transmission de ces informations à l'organisme en charge du contrôle des structures.

EXPOSANT :
N° Stand.....
Raison sociale.....
Responsable du stand.....
Téléphone
Mail

Description de la signalétique ou de l'élément de décoration à suspendre :

Structure	
Structure suspendue <input type="checkbox"/>	Structure autoportée <input type="checkbox"/>

Forme de la structure			
<input type="checkbox"/> Pont linéaire	<input type="checkbox"/> Quadrilatère	<input type="checkbox"/> Cercle	<input type="checkbox"/> Autre :

Caractéristiques	
Matériaux utilisés :	
Longueur totale structure porteuse :	m
Largeur totale structure porteuse :	m
Hauteur par rapport au sol (calage compris) :	m
Poids au mètre linéaire :	kg / mètre linéaire
Poids total :	kg (structure seule)
Date du dernier contrôle :	

Equipement suspendu	
<input type="checkbox"/> Eclairage	
Nombre d'éléments :	
Poids total de l'équipement :	
Système de fixation à la structure porteuse :	

Nombre de point d'accroche par élément :	
<input type="checkbox"/> Signalétique	
Nombre d'éléments :	
Poids total de l'équipement :	
Système de fixation à la structure porteuse :	
Nombre de point d'accroche par élément :	
<input type="checkbox"/> Sonorisation	
Nombre d'éléments :	
Poids total de l'équipement :	
Système de fixation à la structure porteuse :	
Nombre de point d'accroche par élément :	
<input type="checkbox"/> Vidéo / Projection / Ecran	
Nombre d'éléments :	
Poids total de l'équipement :	
Système de fixation à la structure porteuse :	
Nombre de point d'accroche par élément :	

Prestataire	
Nom du prestataire :	

Equipement de levage	
<input type="checkbox"/> Palan manuel	
Nombre d'éléments :	
Capacité de levage :	
Poids du palan :	
Date du dernier contrôle :	
<input type="checkbox"/> Moteur électrique	
Nombre d'éléments :	
Capacité de levage :	
Poids du palan :	
Date du dernier contrôle :	

A RETOURNER AVANT LE **03 OCTOBRE 2025**

A BORDEAUX EVENTS AND MORE
Rue Jean Samazeuilh - CS 20088 - 33070 BORDEAUX CEDEX

Ou par email : exphotel@beam.fr

Date, signature et cachet de l'exposant :

DECLARATION DE MISE EN PLACE D'UNE STRUCTURE AVEC GRUTAGE

Rappel :

Nous entendons par « Opération de grutage » le fait de mettre ou de retirer sur un espace dédié, un objet volumineux à l'aide d'un bras mécanique permettant la translation de charge.

RAISON SOCIALE DE L'EXPOSANT :				
Secteur.....				
Hall.....		Allée.....		N° Stand.....
Raison sociale.....				
Nom et fonction du responsable.....				
Tél.....		Email.....		
Nombre d'objets à gruter :	Date d'arrivée souhaitée* :		19/11/25	20/11/25
	09h – 10h			
	10h – 11h			
	11h – 12h			

La sécurité au travail

Moyen de transport :			
Dispositif retenu pour la mise en place :			
Surface nécessaire pour l'intervention :			
Cheminement nécessaire pour l'intervention :			
Nombre prévisible de vos travailleurs :		Pour votre sous-traitant :	
Raison sociale du sous-traitant :			

CE QUE JE DOIS RETENIR :

- Je dois impérativement remplir et retourner ce formulaire
- Aucune opération de grutage ne pourra commencer (y compris avec la grue d'un camion) sans l'autorisation sur site d'un agent d'exploitation du hall concerné

CADRE RESERVE A BORDEAUX EVENTS AND MORE (NE RIEN INSCRIRE)			
Autorisation transmise le :		Par :	
Autorisation validée le :		Par :	
Retour validation le :			

À RETOURNER AU PLUS TARD LE 03 OCTOBRE 2025 à :

BORDEAUX EVENTS AND MORE
Rue Jean Samazeuilh – CS 20088 – 33070 BORDEAUX CEDEX

Ou par email : exphotel@beam.fr

Date, signature et cachet de l'exposant :
